CARNAVAL DE MULHOUSE

GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

NEWS N° 4

Avril – Mai – Juin 2016

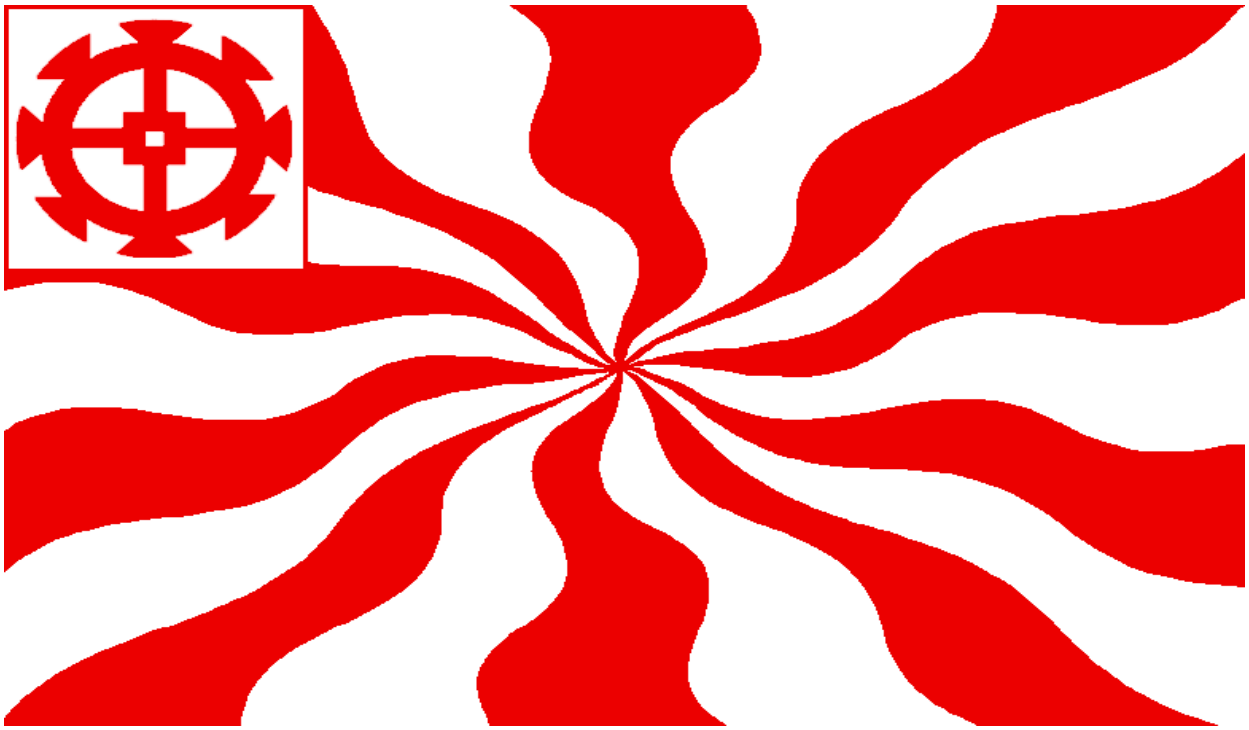

Adhérents à :
la F.F.B.A.
la N.E.G.,
le B.D.K.,
le HEFARI.

Coordonnées :
113 rue du Château Zu-Rhein
F-68200 MULHOUSE
Tél bur.: 00 33 (0)9.53.27.96.11
Tél. Pdt 00 33'(0)6.03.25.90.81

Internet :
www.carnaval-mulhouse.com
infos@carnaval-mulhouse.com

Facebook : Carnaval de Mulhouse

Coordonnées Bancaires :
CCM St-Joseph Mulhouse
10278 03008 00033674345 90

IBAN : FR7610278030080003367434590
BIC : CMCIFR2A

ASSURANCE SMACL 79031 NIORT Contrat groupe FFBA N° 108138 R/2083

Association inscrite au TGI de Mulhouse sous folio N° F49 / Volume X – Siren 410 630 883

Le mot du Président

La saison 2016 /2017 sous le thème
(LE CARNAVAL des FRONTIERES du GRAND EST)
promet d'être riche ,un très grand CARNAVAL
La Suisse – L'Allemagne – La Belgique – L'Alsace et Mulhouse
seront à l'honneur
beaucoup de Nouveautés sont d'ores et déjà annoncées.

- Un thé dansant carnavalesque
- Un Village Carnavalesque
- Un Concours et une exposition de fresques réalisées par des enfants
- Le retour d'une cavalcade de nuit (sans Char)
- Un Apéritif Concert
- Des Chars plus attractifs et plus satiriques
- La cavalcade du dimanche avec trois départs simultanés
- Un chapiteau décoré extérieurement et intérieurement

Mon comité, travaille sans relâche pour que cette 64 ème Edition soit une réussite. (Pas de trêve pour ce dernier). Je tiens à le remercier sincèrement.

Je vous promets
Que Les Mulhousiens et Mulhousiennes seront fiers de leur
CARNAVAL MULHOUSIEN.

Le président du carnaval de Mulhouse

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

CARNAVAL DE MULHOUSE

GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

Mulhouse le 1 Aout 2016

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Le carnaval de Mulhouse projette d'organiser pour sa 64éme édition qui se tiendra les 3-4 et 5 Mars 2017, un village des associations membres et des partenaires du carnaval de Mulhouse.

Ce village se tiendrait Place des Cordiers (sous réserve), toute la journée du Samedi 4 Mars 2017de 9h00 à 18h00 (voir 22h00) avec des animations musicales et carnavalesques toute la journée.

Sont possible, stands de vente de produits de carnaval, de jeux, d'expositions, pubs associatives, des démonstrations et stand de partenaires et des anciens membres.

Pour info, les stands seront uniforme (3m sur 3m) .

Si vous êtes intéressés par ce projet et que vous désirez y participer les inscriptions doivent nous parvenir par courrier, téléphone au 06.03.25.90.81 ou mail : sp.jm@evhr.net au siège du carnaval de Mulhouse 113 rue du Château Zu Rein 68200 Mulhouse avant le **30 septembre 2016**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez me joindre au 06.03.25.90.81.

Dans l'espoir que ma démarche retienne tout votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

Adhérents à :
la F.F.B.A.
la N.E.G.,
le B.D.K.,
le HEFARI.

Coordonnées :
113 rue du Château Zu-Rhein
F-68200 MULHOUSE
Tél bur.: 00 33 (0)9.53.27.96.11
Tél. Pdt 00 33'(0)6.03.25.90.81

Internet :
www.carnaval-mulhouse.com
infos@carnaval-mulhouse.com

Facebook : Carnaval de Mulhouse

Coordonnées Bancaires :
CCM St-Joseph Mulhouse
10278 03008 00033674345 90

IBAN : FR7610278030080003367434590
BIC : CMCIFR2A

ASSURANCE SMACL 79031 NIORT Contrat groupe FFBA N° 108138 R/2083

Association inscrite au TGI de Mulhouse sous folio N° F49 / Volume X – Siren 410 630 883

CARNAVAL DE MULHOUSE

GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

Mulhouse le 15 Juillet 2016

Monsieur le directeur/ Madame la directrice

Le carnaval de Mulhouse organise pour la 64éme Edition, qui se tiendra les 3-4 et 5 Mars 2017 un concours de fresque en peinture sur toile.
(Fresques en Tissus de 2m de Haut sur 2m de Large (voir 3m)

Ces fresques seront exposées à l'extérieur et à l'intérieur du chapiteau tout le W.K. Carnavalesques
(Du Jeudi 2 Mars au Dimanche 5 Mars 2017)
Le prix de la plus belle fresque sera décerné le Samedi 4 Mars 2017 sous le Chapiteau après la cavalcade des enfants.

Sont concernés
Les périscolaires Mulhousiens
Les Centre socio culturel Mulhousiens,
Les Ecoles Mulhousiennes (maternelles et élémentaires)
Les inscriptions de participations devront être parvenues avant le 15 septembre 2016 au siège du carnaval de Mulhouse 113 rue du château zu rein
68200 Mulhouse
: par téléphone au 0603259081 / Par Imail : sp.jm@evhr.net

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

Adhérents à :
la F.F.B.A.
la N.E.G.,
le B.D.K.,
le HEFARI.

Coordonnées :
113 rue du Château Zu-Rhein
F-68200 MULHOUSE
Tél bur.: 00 33 (0)9.53.27.96.11
Tél. Pdt 00 33'(0)6.03.25.90.81

Internet :
www.carnaval-mulhouse.com
infos@carnaval-mulhouse.com

Facebook : Carnaval de Mulhouse

Coordonnées Bancaires :
CCM St-Joseph Mulhouse
10278 03008 00033674345 90

IBAN : FR7610278030080003367434590
BIC : CMCIFR2A

ASSURANCE SMACL 79031 NIORT Contrat groupe FFBA N° 108138 R/2083

Association inscrite au TGI de Mulhouse sous folio N° F49 / Volume X – Siren 410 630 883

Le Carnaval de Mulhouse recherche

- Un trésorier adjoint H ou F (des connaissances en gestion sont de rigueur)
- Un chargé de communication et recherche de partenaires
  H ou F (stagiaire accepté)
- D'autres postes sont à pourvoir

Merci de présenter vos candidatures soit par écrit ou par téléphone
avant le 15 SEPTEMBRE 2016

Groupement des Sociétés Mulhousiennes réunies
113 rue du Château Zu-Rhein 68200 MULHOUSE

06.03.25.90.81

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

- - - -

REGLEMENT INTERIEUR DU GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

GENERALITES :

Toute association membre du Groupement des Sociétés Réunies, à jour des cotisations, est tenue d'apporter son concours moral et matériel.
Les associations inscrites au Groupement auront l'accès gratuit aux ateliers situés au 113, rue du Château Zu Rhein 68200 MULHOUSE.
Pour la salle de réunion, une demande devra être faite au moins 15 jours à l'avance, soit au Président, soit à un membre de Comité Directeur, pour accord.

FONCTIONNEMENT :

En cas de besoin d'autres matériaux (sauf W.K. du carnaval de Mulhouse : Groupes électrogène - Friteuses etc.) sont à disposition des associations, une liste sera affichée dans les locaux avec leur tarif de location
Chaque association est responsable de son propre bien sur le plateau attribué.
(Exemple Chaine hifi, Platine etc.)
Un planning de sortie de char sera publié sur le site du carnaval et affiché dans les ateliers du Carnaval de Mulhouse lors de la saison de carnaval (de fin janvier à Avril)
En aucun cas le carnaval prendra la responsabilité, si le matériel appartenant à l'association subit une détérioration. C'est à l'association qui a construit le char de ranger ce qui lui appartient.
Nous rappelons que le carnaval de Mulhouse n'oblige pas les associations de mettre des objets de valeurs sur les chars.

Construction d'un char :

Mises à disposition par le carnaval de Mulhouse
Colles (3 Paquets)
Papier journal / Cartonné
Un jeu de 6 pinceaux
Peintures / bois (sous contrôle)
Malette de Petit outillage (caution de 70 euros)
Grillage (sous contrôle)
Divers Matériaux
L'emplacement du char doit être nettoyé après chaque intervention ainsi que les poubelles vidées.
Les pots de peintures fermés, les pinceaux lavés et nettoyés.
L'association construisant un char, s'engage que ce dernier soit entièrement terminer 15 Jours avant la date du carnaval de Mulhouse

REGLEMENT INTERIEUR DU GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES (2)

Plus aucun gaspillage du matériel sera toléré.

Location de Char aux carnavals demandeurs (gérée par le Carnaval) :
Location d'un char 400,00 euros, une contribution de 50,00 euros sera versée à l'association ayant construit le char.
Le président et le comité directeur se donne le droit d'établir un forfait lors de la location de plusieurs chars aux carnavals demandeurs.

Lorsqu'une association fabrique un char (sur un plateau propriété du Groupement) dans les locaux, elle aura les obligations suivantes :

- Participation Obligatoires à la cavalcade internationale du Dimanche et de fournir 4 personnes pour la sécurité du char lors des cavalcades Mulhousiennes
- une sortie gratuite au choix de l'association
- **Sortie supplémentaire**
- *** une sortie gratuite au choix de l'association***
- ***** Le carnaval de Mulhouse ne prendras plus à sa charge les détériorations diverses du plateau (Exemple Pneu crevé) *****
  *** Réservation 1 mois à l'avance avec une participation de 50 € pour le carnaval de Mulhouse****
  *** Une caution de 500,00 euros vous seras demander et seras encaisser si le char revient détériorer*** (Chaque association devras assurer la sorties)
  *** Une caution de 50,00 euros vous sera également demandée pour le nettoyage du plateau ; en effet lors de chaque sortie le plateau devra être nettoyé dans la semaine précédant la sortie (entre le lundi et jeudi), dans le cas contraire le carnaval de Mulhouse se prendra le droit d'encaisser le chèque de caution et nettoieras le plateau lui-même.
- Payable OBLIGATOIREMENT avant la sortie du plateau et sur présentation de l'assurance

Le non-respect de ses articles Le comité du carnaval se donnera le droit d'accepter ou pas toutes les sorties

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

REGLEMENT INTERIEUR DU GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES (3)

Confettis W.K. du carnaval:

Un sac de confettis sera fourni par cavalcade au carnaval de Mulhouse
4 sacs de confettis seront fournis (char possédant des canons a confettis) par cavalcade au carnaval de Mulhouse
La parade du vendredi soir (pas de confettis)

Une association membre peut acheter (à un prix raisonnable) jusqu'à 3 sacs de confettis supplémentaires) faire la demande au comité du carnaval.

L'association s'engage également à participer à une journée, par année, de rangement des locaux du Groupement.

Aux Ateliers :

Laisser les toilettes propres ;
Ne pas monter sur un plateau du voisin ;
Ne pas laisser les enfants seuls dans les locaux (sous peines d'exclusion immédiate de l 'association)
Ne rien laisser trainer dans la cour,
Interdiction de faire du Barbecue etc.
L'utilisation d'alcool est strictement interdite dans les ateliers du carnaval de Mulhouse.
Il est strictement INTERDIT de fumer dans les locaux du carnaval de Mulhouse.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR le 23 Mai 2016

Le présent règlement intérieur est soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les modifications pouvant survenir par la suite, seront soumises à l'approbation des Assemblées Générales Ordinaires.

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

REGLEMENT INTERIEUR DU GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

ATELIER COUTURE (A)

Location de costumes/ Perruques / Accessoires (Payable par chèque avant toutes sorties)
Retour : Laver, repasser et dans les délais accordés.

Tarifs de Location

1 -Location d'un costume (5,00 euros) **(Membre)**
Location d'un costume (10,00 euros) **(Non Membre)**
Caution de **50 euros,** Costumes à rendre dans le délai imposé sur le reçu
2 -Location de 05 à 10 costumes (45,00 euros) **(Membre)**
Location de 05 à 10 costumes (90,00 euros) **(Non Membre)**
Caution de **80,00 euros**, Costumes à rendre dans le délai imposé sur le reçu
3 -Location de 10 à 15 costumes (55,00 euros) **(Membre)**
Location de 10 à 15 costumes (110,00 euros) **(Non Membre)**
Caution de **100,00 euros,** costumes à rendre dans le délai imposé sur le reçu
4 -Location de 15 à 20 costumes (75,00 euros) **(Membre)**
Location de 15 à 20 costumes (150,00 euros) **(Non Membre)**
Caution de **150,00 euros** costumes à rendre dans le délai imposé sur le reçu
5 -Location de 25 à 30 costumes (100 ,00 euros) **(Membre)**
Location de 25 à 30 costumes (200 ,00 euros) **(Non Membre)**
Caution de **200,00 euros** costumes à rendre dans le délai imposé sur le reçu
6 -Location de plus de 30 costumes (125,00 euros) **(Membre)**
Location de plus de 30 costumes (250,00 euros) **(Non Membre)**
Caution de **250,00 euros** à rendre dans le délai imposé sur le reçu
7 -Perruques de couleurs 2,00 euros la perruque **(Membre)**
Perruques de couleurs 5,00 euros la perruque **(Non Membre**)
Caution de **5,00 euros** par perruque, a rendre dans le délai imposé sur le reçu
8 -Accessoires divers (Chapeaux etc.) 2,00 par pièce **(Membre)**
Accessoires divers (Chapeaux etc.) 5,00 par pièce **(Non Membre)**
Caution de **5,00 euros** par pièce, a rendre dans le délai imposé sur le reçu

Le président et le comité directeur se donne le droit d'établir un forfait lors de la location de plusieurs costumes (mais la caution reste inchangée) aux carnavals extérieurs et demandeurs.

Les Membres du groupement, confectionnant un char ou masques, bénéficieront un forfait pour la location des costumes uniquement pour le W.K. du Carnaval.
Le Costume **(3,00 euros)** Perruques / Accessoires et cautions restent inchangés

.

REGLEMENT INTERIEUR DU GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

ATELIER COUTURE (B)

Confection de costumes

1 - Confection de costumes pour une association membre du groupement
L'accord et les conditions seront discutés lors d'un comité directeur.
2 -La demande devra être déposée avant le 1er Octobre de L'année en cour.
RAPPEL : Toute confection avec le matériel du carnaval reste la propriété du CARNAVAL
3 -L'atelier couture devra être rangé après chaque utilisation.
4 -Les associations siégeant au Carnaval de Mulhouse (113 rue du château Zur hein) ont la possibilité de bénéficier des ateliers de la couture.
-Une demande par écrite devra parvenir au Président du carnaval de Mulhouse.

Divers

Les costumes du carnaval de Mulhouse seront sur le site du carnaval de Mulhouse
(Photos – nombres etc.) À partir du 30 Octobre 2014

Les modifications pouvant survenir par la suite, seront soumises à l'approbation des Assemblées Générales Ordinaires.
LE PRESIDENT
L'ASSOCIATION (avec mention Lu et approuvé – date et signature)

Le règlement ci-joint sera affiché dans les Ateliers et publié sur le site du CARNAVAL de MULHOUSE

Pour le Carnaval de Mulhouse
Mr SPRENGER Jean-Marc Président

CARNAVAL DE MULHOUSE

GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

Partenariat Commerciale Encart Publicitaire 2017

Entre le Carnaval de Mulhouse et _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Représenter par _

Accepte un encart publicitaire dans le carnet programme 2017 le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
de la 64ème édition du carnaval de Mulhouse

☐ **Encart d'1 page en quatrième de couverture (140 X 200) 950,00 euros**

☐ **Encart d'1 page en troisième de couverture (140 X 200) 850,00 euros**

☐ **Encart d'1 page en vis-à-vis du mot du maire (140 X 200) 750,00 euros**

☐ **Encart d'1 page en vis-à-vis de la cour royale (140 X 200) 650,00 euros**

☐ **Encart d'une demi-page (140 X 100) 320,00 euros**

☐ **Encart D'un quart de page en largeur (48 X 140) 160,00 euros**

☐ **Encart D'un quart de page en Hauteur (98 X 68) 160,00 euros**

☐ **Encart d'un huitième de page (68 X 48) 90,00 euros**

☐ **Création à effectuer** ☐ **Fournis en format JPG ou PDF/HD**

☐ **Payement par chèque** ☐ **Par Virement ou Pay/pal**

Composé d'une vingtaine de pages et diffusé en 5000 exemplaires, la parution du programme est prévue vers la mi-janvier 2017

Pour un souci de logistique aucun encart ne saurait figurer sans payement anticipé.

Cachet du Partenaire **Membre du Comité**

Adhérents à :
la F.F.B.A.
la N.E.G.,
le B.D.K.,
le HEFARI.

Coordonnées :
113 rue du Château Zu-Rhein
F-68200 MULHOUSE
Tél bur.: 00 33 (0)9.53.27.96.11
Tél. Pdt 00 33'(0)6.03.25.90.81

Internet :
www.carnaval-mulhouse.com
infos@carnaval-mulhouse.com

Facebook : Carnaval de Mulhouse

Coordonnées Bancaires :
CCM St-Joseph Mulhouse
10278 03008 00033674345 90

IBAN : FR7610278030080003367434590
BIC : CMCIFR2A

ASSURANCE SMACL 79031 NIORT Contrat groupe FFBA N° 108138 R/2083

Association inscrite au TGI de Mulhouse sous folio N° F49 / Volume X – Siren 410 630 883

CARNAVAL DE MULHOUSE

GROUPEMENT DES SOCIETES MULHOUSIENNES REUNIES

PARTENARIAT SAISON 2016/2017

Banderoles Publicitaire Char

1- Coté Bas d'un Char Gauche et Droite (5m. De Long/0,80m. De Haut) **300€**
Visible Samedi 04 et Dimanche 05 Mars 2017

2- Coté Bas d'un Char Gauche et Droite (4m. De Long/0,80m. De Haut) **200€**
Visible Samedi 04 et Dimanche 05 Mars 2017

3- Arrière Char Du Trio Royal (3,50m.De Haut/2.80m. De Large) **500€**
Visible Samedi 04 et Dimanche 05 Mars 2017

Caravane Publicitaire (Dimanche 05 Mars 2017)

- **A.** Voiture X1 **150€**
- **B.** Voiture X2 **200€**
- **C.** Voiture X3 **250€**
- **D.** Voiture X4 Ou Plus **500€**
- **E.** A Pied (Avec Caddies / Remorque) **200€**

(Possibilité De Distribution De Flyers – Gadget Ou Objets Publicitaires)

Banderoles Publicitaire

Place de La réunion / Mercière et Environs **Le Dimanche 05 MARS 2017**

- **A.** Sur barrière de Protection **X2** **200€**
  - **X4** **300€**
  - **X6** **450€**
- **B.** Sous Le Chapiteau (Place de La Réunion) **Du 03 MARS au 05 MARS 2017**
  - **X1** **150€**
  - **X2** **250€**
  - **X3** **400€**

Partenariat (Exclusivité)

Election De La Cour Royale	11/11/2016	**2500€**
Bibbala Fritig (Soirée Des Dames)	10/02/2017	**1000€**
Election Du Petit Couple Princier)	01/03/2017	**500€**
Bal De La Reine (Chapiteau)	03/03/2017	**600€**
Soirée Carnaval (Chapiteau)	04/05/2017	**600€**
Plaquette Programme (5000 Ex. 20 Pages)		**Voir Annexe**

Tournée des Restaurant / Bars (Guggen et autres)

Soirée du Samedi 04 MARS 2017 (Passage de Trois Groupes De Musique / La Cour Royale / De Waggis)

- **A.** Sans Encart Publicitaire Dans La Plaquette Programme **70€**
- **B.** Avec Encart Publicitaire Dans La Plaquette Programme 1/8 De Page **150€**
  1/4 De Page **200€**

Construction D'un Char (Par Les Ateliers Techniques) **2500€**
(Contrat Avant Le 31 Octobre De L'année En Cours)

Tous les partenaires seront cités pendant un an Sur le site Internet et Réseaux Sociaux du Carnaval De Mulhouse

Le président
Jean-Marc SPRENGER

Adhérents à :
la F.F.B.A.
la N.E.G.,
le B.D.K.,
le HEFARI.

Coordonnées :
113 rue du Château Zu-Rhein
F-68200 MULHOUSE
Tél bur.: 00 33 (0)9.53.27.96.11
Tél. Pdt 00 33'(0)6.03.25.90.81

Internet :
www.carnaval-mulhouse.com
infos@carnaval-mulhouse.com
Facebook : Carnaval de Mulhouse

Coordonnées Bancaires :
CCM St-Joseph Mulhouse
10278 03008 00033674345 90
IBAN : FR7610278030080003367434590
BIC : CMCIFR2A

ASSURANCE SMACL 79031 NIORT Contrat groupe FFBA N° 108138 R/2083

Association inscrite au TGI de Mulhouse sous folio N° F49 / Volume X – Siren 410 630 883

UNE PENSEE aux VICTIMES des ATTENTATS

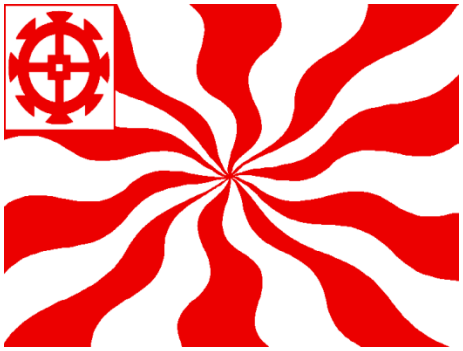

Adhérents à :
la F.F.B.A.
la N.E.G.,
le B.D.K.,
le HEFARI.

Coordonnées :
113 rue du Château Zu-Rhein
F-68200 MULHOUSE
Tél bur.: 00 33 (0)9.53.27.96.11
Tél. Pdt 00 33'(0)6.03.25.90.81

Internet :
www.carnaval-mulhouse.com
infos@carnaval-mulhouse.com

Facebook : Carnaval de Mulhouse

Coordonnées Bancaires :
CCM St-Joseph Mulhouse
10278 03008 00033674345 90

IBAN : FR7610278030080003367434590
BIC : CMCIFR2A

ASSURANCE SMACL 79031 NIORT Contrat groupe FFBA N° 108138 R/2083

Association inscrite au TGI de Mulhouse sous folio N° F49 / Volume X – Siren 410 630 883